Conseil communal de Château-d'Oex
Commission gestion-finances

1660 Château-d'Oex, le 3 mai 2017

Rapport sur le préavis No 7/2017 – Demande de crédit pour les deux premières phases de travaux de remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et de réfection routière, secteurs « Les Bossons », « L'Etambeau » et « La Palaz »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de gestion-finances, ci-après CoGeFi, composée de Mmes et MM. Anastasia Andrey, Céline Baux (présidente), Valérie Isoz, Xavier Ecoffey, Fred Paulin Gétaz, Maxime Lenoir, Alain Rossier et Raymond Vuadens (rapporteur), s'est réunie les mardi 18 et mercredi 23 avril 2017, pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

La CoGeFi s'est penchée sur le financement des travaux liés aux réfection et remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées. Elle a adressé quelques questions à la Municipalité, nous citons une partie des réponses.

Lors de tels travaux, le propriétaire du tronçon routier profite de refaire l'infrastructure routière. En ce qui concerne le préavis no 07/2017, une clé de répartition est définie entre tous les partenaires concernés (c'est-à-dire les différents fournisseurs de services – eaux, électricité, téléphone, chauffage à distance – et le propriétaire) ; c'est donc la contribution communale à cette clé de répartition qui est mentionnée dans le préavis. L'entier du montant des travaux (avant répartition) n'est pas mentionné dans le « décide » du préavis.
Un fonds de réserve (no 9280.002), permet de prévoir des amortissements comptables (il s'agit d'argent « virtuel ») en fonction des liquidités disponibles.

Le tableau des investissements fournis par notre boursier nous permet de constater que ce préavis no 07/2017 peut être financé par notre Commune.

La CoGeFi, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter ce préavis no 07/2017 tel que présenté.

Le rapporteur
Raymond Vuadens